

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 11 juillet 2025, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2012-1247 du 07 novembre 2012, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011, le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018 et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,
- Vu le Programme d'Action Foncière en date du 14 décembre 2021 signé entre la Ville de CAEN et l'EPF de Normandie, fixant notamment les conditions d'acquisition et de revente à la collectivité des parcelles incluses dans le périmètre de l'opération 901103 – 14 – CAEN « Entrée de Ville Secteur Clémenceau »,
- Vu l'Avenant technique du 3 avril 2025 au Programme d'Action Foncière de la ville de CAEN,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'accepter la sortie de ladite opération du Programme d'Action Foncière de la Ville de CAEN du 14 décembre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.

D'autoriser le Directeur Général à signer, avec la Ville de CAEN, une convention d'interventions de veille foncière sur le périmètre pris en charge de l'opération 901103 – 14 – CAEN « Entrée de Ville Secteur Clémenceau », (plan ci-annexé) et dans le cadre d'une enveloppe projet de 3 000 000 € HT.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

16 JUL. 2025

Délibération approuvée



Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales

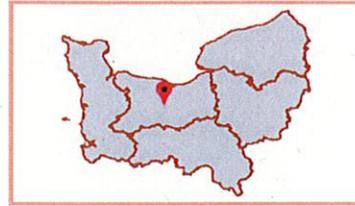
Philippe LERAÏTRE



Action foncière CAEN : ENTREE DE VILLE SECTEUR CLEMENCEAU

CU Caen la Mer
Caen

Code Opération : 901103
Surface : 5 185 m² environ
Emprise bâtie : 1 785 m² environ
Section : LX



Sources : Origine cadastre 2025 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 23/06/2025

- Parcelles cédées EPF
- Parcelles en stock EPF
- Emprise concernée par l'opération
- Limites communales
- Sections cadastrales
- Parcelles
- Bâti

Plan annexé à la convention signée le :

